

Démarche : Appel à projets 2023 Au titre des Initiatives Territoriales en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Organisme : SECAME

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Orientations et priorités régionales

Les actions proposées dans le cadre des Initiatives Territoriales s'appuieront sur un diagnostic partagé avec les acteurs des politiques d'emploi, d'insertion et de formation.

Elles devront s'articuler avec les actions et les dispositifs portés par les acteurs du SPE, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et le SPIE. Elles seront complémentaires aux offres de service existantes et financées dans le droit commun ou dans le cadre d'autres appels à projets spécifiques (ex. PIC, PRIC...) et du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Les projets s'inscriront dans les priorités régionales suivantes :

1. Développer les clauses sociales et l'accès aux marchés publics pour toutes les structures relevant du Fonds d'inclusion dans l'emploi. Les projets relevant de ce thème doivent permettre également de mobiliser les entreprises engagées dans les diverses chartes locales et nationales, PAQTE, entreprises inclusives...

(Concernant le développement des clauses sociales et l'accès aux marchés publics, le nouvel appel à projets mis en œuvre dans le cadre du Plan national des achats durables (PNAD) prévoit des crédits spécifiques pour les nouveaux projets).

2. Développer les aides à la professionnalisation des structures de l'IAE, à des fins de mutualisation. Ces aides seront mis en œuvre par les réseaux de l'IAE dans le cadre d'une convention ad'hoc.

3. Les projets qui visent à réduire les difficultés de recrutement des secteurs identifiés sur le territoire, et notamment les sorties de PEC, de SIAE et d'EA... vers des emplois identifiés et adaptés, du secteur marchand, de l'économie sociale et solidaire ;

4. Sécuriser les parcours professionnels des personnes les plus éloignées de l'emploi

5. Favoriser la mobilité géographique des personnes et la levée des freins périphériques ;

(Les deux premières priorités sont prévues à la demande de la DGEFP)

Les projets devront chercher à rénover et amplifier les partenariats actuels en leur donnant une transversalité afin de favoriser la synergie entre les acteurs et apporter des réponses coordonnées aux besoins des publics.

L'engagement des entreprises dans les actions proposées devra être recherché. Il prendra notamment la forme de co-financement, de contribution à l'ingénierie du projet, à la mise disposition de compétences, de locaux, de matériels ou tout autre contribution permettant de l'inscrire dans la mise en œuvre du projet.

Les actions pourront s'inscrire dans des logiques territoriales, sectorielles. Ses actions viseront aussi à prendre en compte

Appel à projets 2023 Au titre des Initiatives Territoriales en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

les spécificités de certains publics.

Les projets proposeront des parcours d'accompagnement et de formation individualisés, sans rupture pour les personnes bénéficiant d'un contrat d'insertion. Ils chercheront à valoriser et à reconnaître les compétences acquises en situation de travail, dans les domaines du savoir être et des compétences professionnelles acquises (open badges, soft-skills, CQP...) afin de faciliter l'insertion professionnelle.

La diversité des lieux d'accueil et des solutions proposées est attendue, ainsi que toute action permettant de mettre les personnes en situation de mobilité géographique et professionnelle.

Les Initiatives Territoriales n'ont pas vocation :

-À prendre en charge des prestations d'accompagnement généralistes ;

-À se substituer aux offres de service déjà développées par les membres du SPE et notamment les appels à projet du PIC, du PACTE;

-À servir au financement d'études.

Publics visés

Les actions présentées au titre du présent appel à projet doivent bénéficier aux personnes en recherche d'emploi éloignées ou dans une étape de parcours d'insertion en vue de leur accès ou retour à l'emploi durable.

Durée de l'action

L'opération doit obligatoirement démarrer en 2023.

Modalités pratiques de dépôts des dossiers et de conventionnement

La demande de financement du projet devra être justifiée par la décomposition par action/sous action et process. Le projet devra donc mettre en visibilité les coûts de l'accompagnement et de l'ingénierie et prévoir les indicateurs de suivi et d'évaluation adaptés.

Le montant total minimum ne peut être inférieur à 10 000 €.

La contribution de l'Etat au titre de cet appel à projets est plafonnée à 80 % du coût du projet, ce qui nécessite obligatoirement la présence de cofinancements.

Dépôt des réponses : les projets sont transmis par chaque opérateur :

•Au plus tard le 2 juin 2023 sur « démarches simplifiées »

Indications

cet appel à projets s'inscrit dans les crédits du BOP 102 (Accès retour à l'emploi)

Ce formulaire reprend les informations demandées dans l'imprimé Cerfa 12156-05.

La notice Cerfa n°51781#02 est disponible à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271> pour vous accompagner, si nécessaire, dans votre démarche de demande de subvention.

Vous trouverez également des précisions dans la note de cadrage jointe.

indication

Pour ne pas risquer de perdre les éléments saisis, nous vous conseillons de veiller à bien enregistrer votre saisie à l'aide du bouton "Enregistrer" en bas à gauche de l'écran de saisie, en particulier si vous souhaitez revenir en arrière.

Nous vous recommandons de veiller à remplir l'ensemble des rubriques et de fournir l'ensemble des pièces demandées pour éviter les pertes de temps liées aux demandes d'éléments complémentaires. Les DEETS pourront vous apporter leur expertise et vous accompagner dans l'élaboration de votre dossier. Des informations détaillées et les coordonnées figurent dans l'appel à projets

Localisation du projet

Préciser le numéro de département dans lequel se déroule le projet ou PACA s'il s'agit d'un projet régional.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ 04

☐ 05

☐ 06

☐ 13

☐

☐ 84

☐ PACA

DEMANDEUR

ASTERISQUE

Les champs portant une astérisque sont à saisie obligatoire

Demande

Récurrance

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Première demande

☐ Renouvellement

Nom porteur de projet

Nom ou dénomination du demandeur

Numéro SIRET

Numéro RNA

A saisir uniquement s'il est différent de celui importé avec le numéro SIRET

Code postal du siège social

Adresse du siège social

A saisir uniquement si elle est différente de celle importée avec le numéro SIRET

Commune du siège social

A saisir uniquement si elle est différente de celle importée avec le numéro SIRET

Adresse de gestion

A saisir uniquement si elle est différente de l'adresse du siège social

Code postal de gestion

A saisir uniquement si elle est différente de l'adresse du siège social

Appel à projets 2023 Au titre des Initiatives Territoriales en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Commune de gestion

A saisir uniquement si elle est différente de l'adresse du siège social

Nom du représentant légal / de la représentante légale

Personne désignée par les statuts

Prénom du représentant légal / de la représentante légale

Personne désignée par les statuts

Fonction du représentant légal / de la représentante légale

Personne désignée par les statuts

Courriel du représentant légal / de la représentante légale

Personne désignée par les statuts

Nom du chef de projet

A saisir uniquement si elle est différente du représentant légal / de la représentante légale

Prénom du chef de projet

A saisir uniquement si elle est différente du représentant légal / de la représentante légale

Fonction du chef de projet

A saisir uniquement si elle est différente du représentant légal / de la représentante légale

Tel du chef de projet

Courriel de la personne chargée du dossier

A saisir uniquement si elle est différente du représentant légal / de la représentante légale

MOYENS HUMAINS au 31/12/2022

Nombre de bénévoles

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée

Nombre de volontaires

Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (exemple : service civique)

Appel à projets 2023 Au titre des Initiatives Territoriales en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Nombre total de salarié.es

Dont nombre d'emplois aidés

Nombre de salarié.es en ETP

ETPT: Equivalent temps plein travaillé

Nombre d'adhérent.es

BUDGET DU PROJET

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet

Contexte et diagnostic

les objectifs du projet

description du projet (modalités de mise en œuvre)

architecture de l'opération

public visé

Appel à projets 2023 Au titre des Initiatives Territoriales en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

moyens humains et techniques

Evaluation

Date ou période de réalisation du projet

Montant de la subvention demandée

Evaluation à l'issue du projet

En cas de renouvellement d'une demande de financement, joindre obligatoirement le bilan de l'action N-1 (dans les pièces complémentaires justificatives en fin de formulaire)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Budget du projet

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Statuts régulièrement approuvés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevé d'identité bancaire

L'adresse doit impérativement correspondre avec celle du SIRET

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Comptes approuvés du dernier exercice clos

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui ont reçu annuellement plus de 153.000 € de dons ou de subventions

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le plus récent rapport d'activité approuvé

Appel à projets 2023 Au titre des Initiatives Territoriales en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation signée par le/la responsable légal.e

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ délégation de signature (si nécessaire)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Documents complémentaires

par exemple : plaquettes, flyers...

Nous vous remercions d'avoir déposé votre dossier de demande de subvention avec "démarches simplifiées". L'équipe projet de la DREETS PACA reste à votre disposition pour vous aider en cas de difficultés ou si vous désirez obtenir des précisions.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ dossier de demande (fichier word)